

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

Arrêté du 20 novembre 2023 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale

NOR : EAEA2331992A

La ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 instituant des comités sociaux d'administration au ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales du 8 décembre 2022 ;

Vu la correspondance de la liste d'union CGT-MAE/FSU-MAE/Solidaires Affaires Etrangères du 14 novembre 2023 ;

Arrête

Article 1

Sont nommés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale :

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Titulaires :

- M. MOURIEZ Emmanuel
- Mme BINIO Sylvie
- Mme BARBIER Carole

Suppléants :

- Mme CHAUVEAU-SOCHNIKOV Catherine
- Mme MARTINEAU Frédérique
- M. CHOKRI Mohamed

Au titre de la liste d'union CGT-MAE / FSU-MAE / SOLIDAIRES Affaires Etrangères

Titulaires :

- M. MAESTRONI Alain
- Mme BOUJOT Annick
- Mme PITET Anne

Suppléants :

- Mme CHASSE Julie
- Mme PIERRES Florence
- M. FROMENT Raphaël

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Titulaires :

- M. DAOUSSI Mohamed El Hedi
- Mme SANTAMARIA Nathalie

Suppléants :

- M. BORG-OLIVIER Ludovic
- M. DELETTRE Thierry

Au titre du syndicat CFTC Affaires Etrangères

Titulaires :

- Mme Geneviève BATY
- Mme PRATS Annabelle

Suppléants :

- M. Frédéric BARAT
- M. GRAND Alexis-Gilles

Au titre du syndicat APMAE

Titulaire :

- Mme PLACE-BERNARDIN Cécile

Suppléant :

- M. SPEHNER Claude

Article 2

L'arrêté du 4 octobre 2023 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale est abrogé.

Article 3

Le directeur général de l'administration et de la modernisation est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 20 novembre 2023

Pour la ministre de l'Europe et des affaires
étrangères et par délégation

La directrice des ressources humaines


Agnès ROMATET-ESPAGNE